

# Avenant n°1 au marché Avenant de transfert

## **Préambule**

Par acte d'avocat en date du 22 mai 2023, la société FABRIQUE DES GAVOTTES, titulaire initial du marché de fourniture et livraison de composteurs, a cédé la branche d'activité « fabrication et vente de composteurs en bois » au profit de la société GARDIGAME.

L'acte de cession a fait l'objet d'une publication au journal d'annonces légales en date du 10 juin 2023

L'avenant a ainsi pour objet de substituer le nouveau titulaire à l'ancien titulaire.

L'avenant n'emporte aucune modification des conditions d'exécution du marché, ni de modification du montant.

## **1. PARTIES INITIALES AU MARCHE**

Communauté Territoriale Sud Luberon (COTELUB)  
128 Chemin des Vieilles Vignes  
84240 LA TOUR D'AIGUES

ET

FABRIQUE DES GAVOTTES  
3395 RUE DE FRANCHE COMTE  
39220 BOIS D'AMONT  
647 050 699 00014

## **2. OBJET DU MARCHE**

Fourniture et livraison de composteurs.  
Lot 1 : Composteurs individuels et bioseaux.  
Lot 2 : Composteurs collectifs et bioseaux.

Les deux lots ont été notifiés le 21 novembre 2022.

## **3. OBJET DE L'AVENANT**

L'avenant a pour objet de substituer à LA FABRIQUE DES GAVOTTES un nouveau titulaire pour les deux lots du marché, la société GARDIGAMME.

## **4. MODIFICATION INTRODUITE PAR L'AVENANT**

GARDIGAME  
197 ROUTE DE NOAILLAT  
01290 COMORANCHE SUR SAONE  
922 531 751 00019


Est substitué à la société :

FABRIQUE DES GAVOTTES  
3395 RUE DE FRANCHE COMTE  
39220 BOIS D'AMONT  
647 050 899 00014

Dans toutes les pièces du marché.

## 5. PAIEMENT DES PRESTATIONS

Les prestations seront réglées à la domiciliation bancaire suivante :

 <b>BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ</b>	<p>Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.</p> <p>This statement is intended for your payees and/or payors when settling up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment.</p> <p>Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.</p>			
Titulaire du compte/Account holder				
SAS GARDIGAME				
197 ROUTE DE NOAILLAT 01290 CORMORANCHE SUR SAONE				
<b>Relevé d'identité bancaire / Bank details statement</b>				
IBAN (International Bank Account Number) FR76 1080 7000 6462 5210 1923 233				
BIC (Bank Identification Code) CCBFRPPDJN				
Code Banque 10807	Code Guichet 00064	N° du compte 62521019232	Clé RIB 33	Domiciliation/Paying Bank BPFC MACON GAMBETTA

## 6. STIPULATIONS FINALES

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

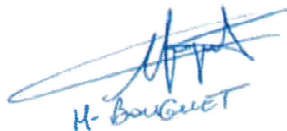
Pour COTELUB,  
Le Président,  
Habilité par la délibération n°2024-\_\_\_\_\_ du 1<sup>er</sup> février 2024  
Robert TCHOBDRENOVITCH

Par délégation du Président,  
Stéphane LUZET, Directeur Général des Services

Par délégation du Président,  
Stéphane LUZET, Directeur Général des Services



Pour le titulaire



H. BOUGUET

**GARDIGAME**  
197, route de Noailat  
01290 Cormoranche-sur-Saône  
03 79 35 00 09